



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0

Téléphone : 819 221-2839

Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

Rédaction : Charline Plante, mairesse

Infolettre municipale – Juillet 2024

Poste d'inspecteur ou inspectrice en bâtiment et en environnement URGENT

Si vous connaissez quelqu'un ayant un diplôme collégial en technique d'aménagement du territoire, en architecture, en génie civil ou une attestation collégiale en inspection municipale ou domaine pertinent. Nous avons un emploi pour lui.

Nous offrons d'excellentes conditions de travail et nous avons une équipe municipale dynamique. Ce poste est ouvert à une permanence. Vous pouvez envoyer votre curriculum vitae par courriel à rh@lgconsilium.com ou par télécopieur au 1-833-345-3003. Inscrire le numéro de l'offre (MKG-22121)

Projet-pilote Service de garde en communauté

Après de nombreuses démarches infructueuses pour obtenir un CPE à Saint-Élie-de-Caxton, nous avons réussi à déposer avec le bureau coordonnateur Gribouillis un projet-pilote de service de garde en communauté.

Nous sommes confiants d'obtenir l'autorisation du Ministère de la Famille très bientôt.

Concrètement, si le ministère de la Famille accepte notre projet. Nous aurons un service de garde de 12 places subventionnées au rez-de-chaussée de la municipalité. Les places seront octroyées prioritairement aux citoyens-citoyennes de Saint-Élie-de-Caxton. Si tout se déroule comme prévu, nous croyons possible l'ouverture pour le début de l'automne.

Nous ferons appel à des partenaires financiers pour collaborer à l'aménagement du service de garde tel que l'implantation de jeux extérieurs ou de mobiliers adaptés. Nous avons déjà approché différentes entreprises qui nous ont répondu favorablement. Un appel à tous sera fait sous peu. Nous sommes admissibles à une subvention pour l'aménagement du matériel fixe des locaux. Une demande sera faite en ce sens.

Ce projet-pilote permet la création de deux emplois à St-Élie-de-Caxton. Ces emplois sont des travailleurs autonomes chapeautés par le bureau coordonnateur Gribouillis sans aucun lien d'emploi municipal.

Nous tenons à remercier Claire Beaubien, directrice générale et Mélanie Dauphinais, agente de conformité et adjointe administrative du bureau coordonnateur Gribouillis pour leur diligence à donner vie à ce projet.

Comité de vitalisation

La municipalité compte créer un comité de vitalisation. Ce comité aura pour but de mettre en place une démarche de mobilisation afin d'améliorer les services à la population et la réalisation de projets ayant des impacts sociaux, économiques et environnementaux. La première étape visera à développer une lecture commune des enjeux qui touchent notre municipalité.

Provenant du Fonds Régions et Ruralité FRR-volet 4/Entente de vitalisation une somme de 1 200 000 \$ est disponible auprès des municipalités de la MRC de Maskinongé afin de monter des initiatives visant à inverser le cycle de dévitalisation. Les projets pourraient obtenir une aide financière de 80 % des projets déposés.

Si vous souhaitez faire partie de ce comité, veuillez communiquer par courriel à directiongenerale@st-elie-de-caxton.ca. Veuillez mentionner vos motivations pour faire partie de ce comité ainsi que vos expériences pertinentes. Nous avons besoin de citoyennes et citoyens disponibles et engagés afin que des projets novateurs voient le jour. Nous vous contacterons au cours des prochaines semaines.

Cadet de la SQ

Pour la saison estivale, quatre cadets de la Sûreté du Québec ont été affectés à la MRC de Maskinongé. Ils assumeront une présence à vélo ou à pied de façon sporadique dans la municipalité, répondront aux demandes de renseignement des citoyens et viendront prêter main forte aux patrouilleurs en effectuant de la surveillance et de la prévention auprès de la population.

Jeudis 5 à 7

Le premier 5 à 7 a eu lieu jeudi le 4 juillet dernier. Un réel succès, plus de 125 personnes sont venues écouter et danser au rythme du groupe Amalgame.

Nous vous invitons à participer en grand nombre aux prochains jeudis 5 à 7. Chaque spectacle est unique et les offres musicales sont diversifiées. Tous les pourboires sont remis à un organisme communautaire de la municipalité.

Camp du Lac Vert- camp de jour

41 enfants sont inscrits au camp du Lac Vert pour l'été 2024. Une rencontre pour faciliter le covoiturage a été organisée et un groupe a été créé afin de réseauter les parents. Ce sont 26 familles qui bénéficient du camp de jour, c'est plus que les années antérieures.

Évaluateur

Les citoyens de la Municipalité pourraient recevoir la visite d'un inspecteur du Service d'évaluation de la firme LBP évaluateurs agréés dans les prochaines semaines. Ce dernier a obtenu le mandat d'évaluer les propriétés sur le territoire. La personne est clairement identifiée à cet effet. En cas de doute ou si vous avez besoin d'informations supplémentaires, vous pouvez communiquer avec la municipalité au 819-221-2839 poste 0.

BibliothÉlie

La bibliothèque municipale de Saint-Élie-de-Caxton sera fermée pour les vacances de la construction soit les mardis 23 et 30 juillet. Faites le plein de lecture avant la fermeture.

Rang 1

Des travaux seront effectués au cours des prochaines semaines pour réparer le rang 1 endommagé par les inondations de l'automne dernier.

Noël dans l'Caxton

Nous invitons la population à sortir leurs décorations de Noël pour le Festival Noël dans l'Caxton. On veut ajouter de la magie dans notre magnifique municipalité qui accueillera des artistes de renom pour l'occasion. Illuminez et décorez votre maison. Affichons nos couleurs du 25 au 28 juillet.

Énercycle -Écocentre

La municipalité de St-Élie-de-Caxton est membre d'Énercycle. Vous pouvez aller déposer GRATUITEMENT à l'écocentre de Saint-Etienne-des Grès :

- Appareils réfrigérants (réfrigérateur, climatiseur) et électroménagers (cuisinière, laveuse, sècheuse)
- Bois (branches, bois de démolition, bois de construction)
- Résidus verts (gazon, feuilles, tourbe, paille)
- Retailles de cèdres (feuillage et petites branches)
- Métaux
- Pneus usés et déjantés
- Contenants, emballages et imprimés (papier, carton, contenants de métal, plastique ou verre)
- Appareils électroniques et informatiques
- Bardeaux d'asphalte de couverture de toit
- Briques, béton et asphalte
- Matériaux de remplissage (terre, gravier, sable)
- Résidus domestiques dangereux (ampoules, piles, solvants (substances liquides), bonbonnes de propane, etc.) *

Des frais de 15 \$ sont applicables pour

- | | |
|---------------------------------------|----------------------------|
| • Matelas et meubles rembourrés | • Prélart |
| • Panneaux de gypse | • Bois traité, ou créosoté |
| • Laine minérale | • Souches |
| • Revêtement de maison non métallique | • Vitre (verre plat) |
| • Tapis | • Plastique non recyclable |

Nous invitons la population à consulter le site internet d'Énercycle afin de connaître les produits qui ne sont pas acceptés. Si à l'accueil des frais vous sont demandés, il est important de demander une explication détaillée pour en connaître la raison exacte. Nous vous rappelons également que les encombrants seront ramassés le vendredi 26 juillet dans la municipalité.

Murale extérieure - Garage de la Culture

L'artiste Carl Chevareu débutera à la mi-juillet la création de la murale au Garage de la Culture. Toute la population est invitée à venir discuter avec l'artiste